Le Coordonnateur de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption, Thierry Mbulamoko est actuellement en mission de service à Washington DC du 06 au 10 décembre 2022, où il conduit la délégation de la République Démocratique du Congo, composée de membre de la Coordination, du Comité technique et d'autres institutions du Pays dans le cadre de la Conférence Internationale de l'Anticorruption-IACC.

Depuis 2019, la population a pu constater l'engagement et la volonté politique soutenus et démontrés au plus Haut sommet de l'Etat (discours d'investiture du Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo). Il a érigé la lutte contre la corruption en pilier prioritaire de son mandat afin de restaurer l'Etat de Droit. Et cela s'est traduit par la création de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption.

Deux ans après, l'APLC matérialise cette vision du Chef de l'Etat par des Investigations, en diligentant des enquêtes, en menant une politique répressive et préventive afin de combattre toutes pratiques néfastes de corruption qui desservent l'intérêt général. Mais également par une politique active de coopération internationale comme le souligne l'Ordonnance N° 20/013 Bis du 17 Mars 2020 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption dans ses articles 2/5 et 3 au paragraphe 5, disposent ce qui suit :

L'Agence doit rechercher les opportunités d'accès à l'appui d'organismes internationaux afin de renforcer ses capacités d'enquêter et d'initier des poursuites pour mieux lutter contre la grande corruption en République Démocratique du Congo.

L'Agence Coordonne tous les services et organismes publics en charge de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et les infractions y assimilées.

C'est à cette qualité, pour les besoins de conventions, de traités et de déclaration internationaux que l'Agence accorde une importance toute particulière à la Coopération Internationale pour lutter plus efficacement contre la corruption, le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et tous les délits y afférents reconnus comme fléaux transnationaux.

C'est ainsi que l'APLC participe du 6 au 10 décembre 2022 à la Conférence Internationale contre la corruption sur le thème : « **Déraciner la corruption, défendre les valeurs démocratiques** » en collaboration avec le Programme des Nations-Unies pour le Développement. L'APLC conduit la délégation des Institutions et Structures intervenant dans la lutte contre la corruption en République Démocratique du Congo et pour présenter tous les efforts et résultats de la République dans ce domaine.

Parmi les membres de la délégation de la République que pilote le numéro un de l'Anticorruption Thierry Mbulamoko, il est à noter outre la présence de la Coordonnatrice Adjointe en charge de la Détection, de la Prévention et de l'Administration, Bénie-Laure Kamwiziku, le Comité Technique, la CENAREF, du Ministère de la Justice, le Conseil Supérieur de la Magistrature, l'Inspection Générale des Finances, l'OSCEP, l'ITIE et le PNUD.

## Quelques mots sur l'IACC

La Conférence internationale contre la corruption (IACC) est le premier forum mondial réunissant des chefs d'État, la société civile, le secteur privé... pour relever les défis et les enjeux de la corruption. Créé en 1983, l'IACC a lieu généralement tous les deux ans dans une région différente du monde et accueille de 800 à 2000 participants de plus de 140 pays du monde. L'IACC fait progresser le programme de lutte contre la corruption en sensibilisant et en stimulant le débat. Il favorise la mise en réseau, la fertilisation croisée et l'échange mondial d'expériences qui sont indispensables pour un plaidoyer et une action efficace, au niveau mondial et national. La série de conférences internationales contre la corruption (IACC) est organisée par le Conseil de l'IACC et Transparency International (TI) en partenariat avec les hôtes nationaux. Les hôtes nationaux sont composés du gouvernement hôte et des partenaires locaux de la société civile, qui sont généralement une section nationale de TI ou un point de contact national.

Dans le cadre de cette mission, l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption par le biais du Service de la Communication a mis en place un dispositif d'information et de communication pour permettre aux médias d'être tenu informé en temps réels des différentes avancées de la Conférence Internationale.

Les journalistes désireux d'être informés sont priés d'adresser un mail à Madame Chouna Lomponda, à l'adresse c.lomponda@aplc.cd pour intégrer le Groupe presse de messagerie, APLC IACC Washington.

Fait à Kinshasa, le 05 décembre 2022

Chouna LOMPONDA

Conseillère, Chef de Service de la Communication